

Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale
www.ces.brussels – cesr@ces.brussels - 02/205.68.68
Boulevard Bischoffsheim, 26 – 1000 Bruxelles

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DE L'AMBITION POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION À BRUXELLES

BRUXELLES, Belgique - 23 mai 2019 : Le Gouvernement bruxellois vient de conclure des accords-cadres avec plusieurs secteurs économiques actifs à Bruxelles. Ces accords-cadres, qui s'inscrivent dans la Stratégie Go4 Brussels 2025, ont pour objectif de mettre en place un véritable partenariat pour l'emploi et la formation entre la Région et les secteurs économiques.

Des accords-cadres avec les secteurs de l'Horeca, des Industries technologiques, de l'Electrotechnique et de l'Intérim

Quatre accords-cadres ont été conclus entre le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et les représentants - tant des employeurs que des travailleurs - de ces secteurs. Par ailleurs, le Collège de la Commission Communautaire française, compétent en matière de formation professionnelle à Bruxelles, s'est engagé dans trois de ces accords (Horeca, Industries technologiques et Electrotechnique).

Concrètement, un accord-cadre a notamment pour objectif d'augmenter la mise à l'emploi des Bruxellois dans les métiers d'un secteur, de renforcer la formation des chercheurs d'emploi et des travailleurs tout en répondant aux besoins des entreprises et de développer l'attractivité des métiers propres au secteur. La lutte contre toute forme de discrimination fait également partie des grands chantiers de ces accords-cadres.

Les défis en termes d'emploi et de formation sont nombreux au sein de la Région bruxelloise. En tenant compte des particularités des différents secteurs, le Gouvernement s'est engagé à adapter son offre aux besoins spécifiques de ces secteurs et de leurs entreprises.

Les signataires s'engagent notamment à maximiser la coopération entre les acteurs publics de formation et de l'emploi et les entreprises, à promouvoir les métiers auprès des différents publics-cibles ou encore à renforcer l'accompagnement des chercheurs d'emploi.

Des accords qui s'inscrivent dans la Stratégie Go4 Brussels 2025

Les accords-cadres conclus viennent s'ajouter aux deux premiers conclus avec le secteur Transport & Logistique et le secteur de la Construction. La Stratégie Go4 Brussels 2025 vise à dynamiser l'économie bruxelloise d'ici 2025, en mobilisant les secteurs économiques actifs à Bruxelles à contribuer activement aux politiques d'économie, d'innovation ou encore d'emploi et de formation, au bénéfice des Bruxellois.

Le Conseil économique et social constitue le principal organe de la concertation socio-économique bruxelloise. Il réunit les représentants des organisations des **employeurs, des classes moyennes, du secteur non-marchand** et **des travailleurs** de la Région de Bruxelles-Capitale.

###

Contact :



Daan Capiou
dcapiou@esr.brussels
02 430 64 39



Contact presse :

Coralie Waeyenbergh
cwaeyenbergh@ces.brussels
02 205 68 65